

Au fil du conseil municipal

Le Conseil municipal de Viviers-lès-Montagnes, a traité les sujets suivants.

Projet de territoire Inter-communal de la communauté de communes de Sor-Agout (CCSA) : Permettre aux enfants d'apprendre à nager. Développer les mobilités douces. Permettre à tous les jeunes de pratiquer une activité physique. Devenir un territoire à énergie positive. Structurer l'offre économique pour que notre territoire ne devienne pas un territoire dortoir à l'heure de l'arrivée de l'autoroute. Plan climat « Énergies renouvelables ».

Subvention : Vivons Ensemble à Viviers, subvention demandée : 600 €. Allouée en 2021 :



Le chemin du Rousset goudronné et son premier randonneur

100 €, projet 2022: 200 €.

Pont du Gué de Rousset : seconde réunion à la CCSA le 28 mars concernant la remise en

état du pont. Le département a confirmé sa participation à hauteur de 20 % du montant global de l'opération. Le conseil inter-

communautaire a pris la décision de retenir l'option réparation : le montant des travaux a été estimé par les services techniques de la CCSA à 265 000 € HT. La CCSA prendra 50 % du reste à charge. Il faut rappeler que le rétablissement de ce pont rentre dans un programme plus vaste de développement de voies douces au sein de la commune commencé en 2021 avec comme réalisation la 1re voie le long du domaine d'Emilie qui reliera le plateau de Viviers au stade de foot ou la commune de Soual ou la base des étangs de Saïx. Le rétablissement de ce pont rentre aussi dans un programme plus vaste et plus écologique.

03/05/2022

01-132-23

132

